



Association « ABERS WINDSURF »  
Chez Monsieur GLASZIOU Michel  
50 Menez Ar Godez  
29870 LANDEDA  
Tél : 02-98-04-80-95

LANDEDA, le 28 octobre 2009

À

Conservatoire du Littoral, Isabelle Gay

Madame,

Suite aux récents aménagements de ganivelles sur la zone des dunes de Sainte Marguerite pour la protection de l'Hoya, nous aurions souhaité une modification sur une zone précise (voir photos jointes) pour les raisons suivantes :

Notre revendication porte sur le fait qu'il s'agit du passage principal pour les véliplanchistes qui accèdent à la plage avec leurs voiles gréées depuis la dune.

L'étroitesse du chemin d'accès et la hauteur des ganivelles sur la fin de l'accès plage représente un risque d'empalement de nos voiles sur celles-ci.

De plus il est difficile de croiser un autre pratiquant ou un promeneur dans ce chemin. Une fois engagée depuis le haut de la dune ou le bas de plage nous n'avons pas de visibilité sur l'arrivant.

Habitant Landéda depuis 30 ans, nous avons également pu constater que cet accès ne souffrait pas du tout d'érosion, mais plutôt d'engraissement naturel.

Le fait de ne pas baliser cet accès éviterait quelques désagréments au niveau de notre équipement voir de risque de chutes en se prenant les pieds dans les fils métalliques si croisements dans le chemin.

Nous avons également peur que les pratiquants ou plagistes choisissent la solution de passer de l'autre côté du balisage pour éviter le risque de collision lors de croisement, solution qui ne nous convient pas du tout sachant que pour nous aussi la protection du Littoral est une mesure essentielle.

En espérant avoir retenu votre attention sur le fait de laisser cet **unique accès** sans balisage ou modifié (chemin et accès bas de plage).

Restant à votre disposition pour toutes discussions concernant notre revendication.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Michel GLASZIOU  
Président de l'association « AbersWindsurf »